

SÉANCE DU 19 MARS 2018

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - RAMEYE Joëlle - GHORRA Nicolas - DELAVAUT Yannick - BOYER Coralie - BOYER Stéphan - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ROCHETEAU Françoise.

Absents excusés : ORCIERE Marc - PETER Sophie - SÉGALAS Yvan.

Absents représentés : BARON Olivier.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Monsieur le Maire présente les bilans financiers 2017 de la Commune, des services de l'eau et de l'assainissement, et du budget Animation, comme suit :

	Commune	Eau	Assainissement	Animation
FONCTIONNEMENT				
➤ Recettes	1 782 534,44	357,70	244 060,65	4 923,98
➤ Dépenses	1 086 439,19	0,00	77 309,54	9 640,38
➤ Excédent	696 095,25	357,70	166 751,11	
➤ Déficit				4 716,40
INVESTISSEMENT				
➤ Recettes	500 586,69	0,00	37 244,06	
➤ Dépenses	583 349,18	0,00	37 569,84	
➤ Excédent				
➤ Déficit	82 762,49		325,78	
AFFECTATION RESULTATS	308 372,49	0	0	0
RESULTATS SANS AFFECTATION	304 960,27	357,70	166 425,33	- 4 716,40

Il demande de voter les CA 2017. Le Conseil adopte réalisations et affectations, et vote à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION DU TRÉSORIER

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2017 de Mme la Trésorière, le Conseil adopte et mandate le Maire.

TARIFS PUBLICS 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil les montants des tarifs comme suit :

Libellés	Tarifs 2017	Vote 2018
Photocopie	0,15	0,15
Place	1,50	1,50
Publication	1,50	1,50
Repas Cantine	3,30	3,30
Concession Cimetière perpétuité	1.284	1.284
Concession cimetière 50 ans	642	642
Concession Columbarium	252	252

Le Conseil adopte.

LOCATION

Location immeubles : Monsieur le Maire rappelle au Conseil les conditions de location actuelles du local communal, comme suit - montant annuel - :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (296,56 x 3) + (296.73 x 9)..... 3.560,25

Monsieur le Maire indique que l'indice de référence des loyers 3ème trimestre augmente de (125,33 à 126,46) :

- Local > 13, avenue Georges Guynemer (Cabinet Médical médecin) (296,73 x 3) + (299.40 x 9)..... 3.584,79
- Monsieur le Maire invite l'Assemblée Communale à délibérer.

Le Conseil adopte.

ASSOCIATIONS

- Joyeuse boule Abeilhanaise : 400 €
- Agacyclos : 400 €
- Organisme de défense contre les nuisibles : 94.19 €.

Ecole Saint Joseph : Monsieur le Maire présente la demande formulée par l'école Saint Joseph concernant une participation de la commune aux frais de scolarité. Débat. CM vote contre à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Aménagement étage Bergerie : mission SPS+ct = 2.200 € HT + 4.600 € HT. CM adopte.
- 2) Monsieur le Maire propose de procéder à l'échange de la parcelle A 1479 de 1.100m² contre la parcelle A 1351 d'une contenance de 3.376m² appartenant à Monsieur Jean-Marie CROS. CM adopte à l'unanimité cet échange.
- 3) Avenant convention médecine professionnelle : Monsieur le Maire présente l'avenant avec les nouveaux tarifs. CM adopte.
- 4) Convention Hérault énergies certificats d'économie d'énergie : Monsieur le Maire présente la convention à signer. CM adopte à l'unanimité.